



GEMENG  
HABSCHT

# AVIS

## ENQUÊTE COMMODO / INCOMMODO

- Classe 2 -

(no dossier CO24-01-II)

Il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été introduite le 14 mars 2024, en vue de l'obtention d'une autorisation d'exploitation dans le cadre de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés :

### Etablissement de la classe 2:

**Exploitation d'un restaurant et d'une salle polyvalente au sein du Centre Intégré pour Personnes Âgées, 39, rue de Clairefontaine, Eischen, n° cad. 2004/3510, 2012/3512**

*(no. nomenclature : 060207-01 : restaurants lorsqu'ils sont destinés à recevoir en même temps plus de 50 personnes & 060403-01 : salle polyvalente destinée à recevoir de 100 à 500 personnes)*

L'avis concernant cette demande est affiché à la maison communale, Place Denn, L-8465 à Eischen du 4 mai au 20 mai 2024 inclus et à l'emplacement où l'établissement est projeté.

Pendant ce délai, la demande et les plans relatifs à l'établissement en question peuvent être consultés à la maison communale.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au bourgmestre jusqu'à l'expiration du délai précité.

En vertu de l'article 12 de la loi précitée, le bourgmestre ou son délégué entendra tous les intéressés qui se présenteront le mercredi, 22 mai 2024 entre 10h00 et 10h30 à la maison communale.

Eischen, le **03 MAI 2024**  
Pour l'Administration Communale,

Le Secrétaire

Le Bourgmestre

  
Paul Reiser



  
Serge Hoffmann

Administration  
Communale

Place Denn  
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

[www.habscht.lu](http://www.habscht.lu)